

# PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES

## Plan Stratégique 2020

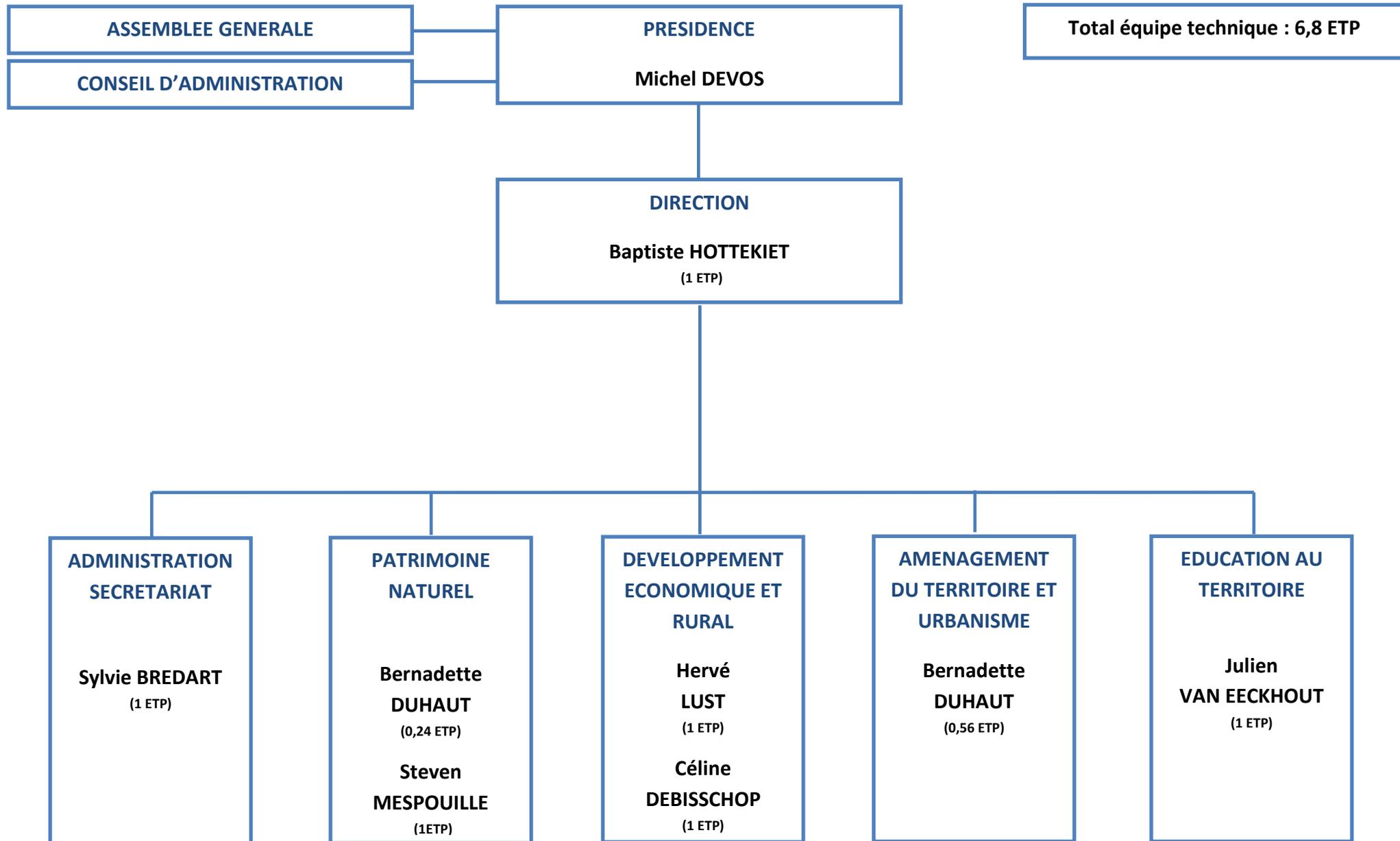


Parc naturel  
DU PAYS  
DES COLLINES



Wallonie

# ORGANIGRAMME



## INTRODUCTION

VOIR PAGE .....	1
-----------------	---

## 1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

• 1.1 LES 7 GRANDES ORIENTATIONS DU PARC NATUREL .....	3
• 1.2 DYNAMIQUE D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION .....	5
• 1.3 PRINCIPALES COLLABORATIONS .....	6

## 2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

• 2.1 TRAME VERTE, TOUS CONCERNÉS ! .....	7
• 2.2 TRAME BLEUE, TOUS CONCERNÉS ! .....	9
• 2.3 FOCUS SUR NOS SITES NATURELS .....	10
• 2.4 AIDONS NOS ESPÈCES .....	11
• 2.5 ESPACES PUBLICS ET BIODIVERSITÉ, UN LIEN SE CRÉE .....	12
• 2.6 LA NATURE, UN BIEN COMMUN À DÉCOUVRIR .....	13

## 3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• 3.1 LA CHARTE PAYSAGÈRE .....	14
• 3.2 ENSEMBLE POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE HARMONIEUX .....	15

## 4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

- 4.1 MON VOISIN, L'AGRICULTEUR ..... 16
- 4.2 COLLINARIA, LE FESTIVAL GOURMAND ..... 17
- 4.3 PRODUISONS ET CONSOMMONS LOCAL ..... 18
- 4.4 PLUS D'AUTONOMIE POUR NOS FERMES ..... 19
- 4.5 DES SOLS ET DES EAUX PROTÉGÉS ..... 20

## 5. INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

VOIR PAGE ..... 22

## 6. PARTENARIAT ET COLLABORATION

VOIR PAGE ..... 23

## 7. ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

- 7.1 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL ..... 24
- 7.2 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LES PAYSAGES ..... 25
- 7.3 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LA RURALITÉ ..... 26
- 7.4 COMMUNIQUER POUR MIEUX SENSIBILISER ..... 27
- 7.5 EDUQUONS LES ENFANTS ET LES ENSEIGNANTS PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE ..... 28
- 7.6 DÉVELOPPONS DES ACTIVITÉS PENDANT LES TEMPS LIBRES ..... 30

## INTRODUCTION

C'est avec plaisir que je vous présente le Plan Stratégique 2020 du Parc naturel du Pays des Collines, qui entame déjà la 7<sup>e</sup> année du Plan de Gestion 2014 – 2024.

L'actualité régionale, nationale et internationale, nous rappelle, chaque jour, la nécessité de développer un monde plus résilient, plus durable, et plus inclusif. Plus que jamais, le développement durable doit être une préoccupation de chaque jour, du monde politique et de la sphère privée, pour transmettre aux générations futures un monde vivable. Chacun à son niveau peut jouer un rôle. C'est dans ce cadre et conformément à ses orientations stratégiques que le Parc naturel poursuivra son travail tant les défis à relever, dans ses domaines d'action, sont nombreux et diversifiés. Pour atteindre ses objectifs et améliorer ses moyens d'actions, le Parc naturel recherchera, complémentirement à ses subventions récurrentes, de nouveaux moyens budgétaires.



Concernant ce dernier point, je vous informe, avec une grande satisfaction, que le Parc naturel du Pays des Collines retrouve, à nouveau, des moyens financiers d'actions après de nombreuses années de gestion rigoureuse. La politique d'accompagnement de projets suivie depuis lors évoluera désormais vers une politique d'investissement dans les projets tout en poursuivant l'accompagnement de ces derniers.

En 2020, le travail mené depuis plusieurs années se poursuivra et sera ponctué d'événements divers. Le renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au territoire du Pays des Collines reste très important notamment dans le cadre d'une appropriation, par les citoyens, de l'outil « Parc naturel ». Enfin, au travers de sa participation dans plusieurs projets initiés par d'autres structures, le Parc naturel démontre sa place d'acteur engagé au service du développement durable de la Wallonie picarde, en particulier du Pays des Collines et, de manière plus large, de la Wallonie.

Dans le domaine de la **PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL**, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, contribuer à la connaissance, à la restauration, au développement et à la préservation du patrimoine naturel et d'autre part, contribuer à la valorisation du patrimoine naturel. Outre les actions habituelles, le Parc naturel poursuivra son plan d'action « Lérot » et « Chouette Chevêche », ce dernier, ayant été initié en 2019 dans le cadre du micro-projet INTERREG « @ThenHome ». Le sentier « Natur'Accessible » sera aménagé en 2020 en concertation avec la commune de Mont de l'Enclus, Ideta et le Département Nature et Forêt. Ce sentier sera destiné à faire découvrir le site Natura 2000 par un public souffrant d'un handicap intellectuel. Les projets de développement et de préservation des trames verte et bleue se poursuivront, notamment grâce à la nouvelle édition du projet « Un Arbre pour la WAPI » soutenue par les communes d'Ellezelles, de Flobecq et de Mont de l'Enclus et la Province de Hainaut dans le cadre de sa politique de supracommunalité. Enfin, le Parc naturel poursuivra sa participation au projet LiFE BNIP.

En matière de **PAYSAGE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. Connaître, préserver et valoriser les paysages et contribuer à un développement harmonieux de l'aménagement du territoire. Le bureau d'étude DR(EA)<sup>2</sup>M, poursuivra sa mission en collaboration avec le Parc naturel et Ideta. Le travail portera sur l'identification des recommandations et la réalisation du programme d'actions à dix ans. La Maison de l'Urbanisme du Hainaut accompagnera le Parc naturel dans l'animation du Comité de Pilotage. Enfin, le Parc naturel poursuivra ses remises d'avis sur les projets urbanistiques selon les demandes des communes et restera à disposition des auteurs de projets. L'obligation, pour les communes, de solliciter l'avis du Parc naturel reste d'application pour les permis uniques et d'environnement.

Concernant le **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RURAL**, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, encourager et développer la connaissance du monde rural et le rôle social de l'agriculture pour contribuer à une ruralité vivante et inclusive. D'autre part, favoriser, encourager et développer l'économie rurale et la viabilité des exploitations agricoles. Et enfin, favoriser, encourager et développer une agriculture qui contribue à la qualité de l'environnement par la mise en place d'autres modes de gestion de l'espace rural. Une note en lien avec les objectifs de la Déclaration de Politique Régionale sera rédigée en ce sens. Le Parc naturel développera la thématique de l'agriculture sociale. Le festival Collinaria, qui s'inscrit désormais dans le cadre d'une biennale, ne sera pas organisé en 2020 mais les actions scolaires ainsi que la préparation de l'édition 2021 le seront. Courant 2020, le Parc naturel sera partenaire d'un nouvel évènement ou démarche, pas encore défini, qui sera développée sur Ellezelles. Enfin, le 3<sup>e</sup> Forum de l'Autonomie Fourragère devrait être organisé en collaboration avec la FUGEA et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. La pose de fascines anti-érosives se poursuivra pour répondre aux demandes des communes.

Enfin, en matière d'**ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION**, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, contribuer et organiser la sensibilisation du grand public. D'autre part, contribuer au renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines. Et enfin, former et éduquer les citoyens d'aujourd'hui et de demain au respect de l'environnement. Des formations, des conférences et autres ateliers seront organisés afin de sensibiliser les citoyens. Dans le cadre de la Charte Paysagère, la Fondation Rurale de Wallonie accompagnera le Parc naturel sur le volet « participatif » au travers de sorties de terrain et d'ateliers. En outre, le Parc naturel pourrait prendre part à divers événements locaux. La communication restera un élément fondamental (Facebook, site internet, spots vidéo, presse, Journal du Parc, calendrier, ...). Enfin, des stages et activités pédagogiques seront organisés pendant les congés scolaires et le temps scolaire et le Parc naturel poursuivra l'accompagnement méthodologique des écoles dans la réalisation des projets pédagogiques. Enfin, le Parc naturel sera coéditeur d'un livre sur le Pays des Collines !

Enfin, je soulignerais les nombreux **PARTENARIATS ET COLLABORATIONS** nécessaires à la bonne réalisation des projets et leur inscription dans une dynamique d'**INNOVATION** et d'**EXPERIMENTATION**. Je termine cette Introduction en remerciant tous nos partenaires : la Wallonie, les communes, la Province du Hainaut, Ideta et les associations pour leur soutien et leur collaboration qui permettent au Parc naturel d'assumer pleinement ses missions d'intérêt général. Je vous souhaite, ainsi que l'équipe du Parc naturel une excellente lecture de ce Plan Stratégique 2020.

**Michel DEVOS,**  
**Président**

# 1. DYNAMIQUE GENERALE

## 1.1 LES 7 GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PARC NATUREL

- **INSCRIRE LES ACTIONS DU PARC NATUREL DANS LES GRANDS OBJECTIFS D'UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE**

Le développement durable permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il s'agit de façons d'être, de penser et d'agir qui sont essentielles au développement durable de notre société. Dans ce cadre, l'innovation et l'expérimentation sont des moyens essentiels pour imaginer et tester de nouvelles méthodes et processus qui feront avancer la Wallonie et les pouvoirs publics; aux côtés desquels le Parc naturel s'est placé en tant que partenaire qualifié. Le Parc naturel renforcera ses actions afin de contribuer au développement durable de son territoire, de la Wallonie picarde et de la Wallonie. Les actions permettront de répondre à des enjeux importants afin que le Pays des Collines reste un lieu où il fait bon vivre. La participation en 2020 aux projets Food'Wapi, Natur'Accessible, LiFE BNIP, Diversifruit, Un arbre pour la Wallonie picarde démontre l'engagement et l'ouverture du Parc naturel vers l'extérieur.

- **POURSUIVRE UNE DÉMARCHE « QUALITÉ » DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS**

La recherche de la qualité et de l'efficacité est au cœur de la démarche de travail de l'équipe technique du Parc naturel et cela dans ses divers domaines de compétences. Cette volonté de poursuivre, d'améliorer et d'intensifier les projets menés permet de produire un travail de qualité répondant à des enjeux du territoire. L'amélioration des projets repose également sur le fait d'une remise en question perpétuelle. Il est d'ailleurs essentiel pour l'équipe technique d'être à l'écoute des citoyens et des pouvoirs publics afin d'avoir leur ressenti sur le travail mené et, ainsi, de pouvoir continuer à évoluer positivement. D'autre part, des outils de management de projets et de gestion des ressources humaines assurent un fonctionnement adéquat du Parc naturel. La bonne gouvernance, la gestion rigoureuse et saine des subsides, la transversalité, la remise en question permanente et l'écoute représentent le socle philosophique du fonctionnement du Parc naturel.

- **MENER DES PARTENARIATS AUX CÔTÉS DES ACTEURS LOCAUX POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION DE L'OUTIL « PARC NATUREL » DANS UNE OPTIQUE DE RAPPROCHEMENT CITOYEN**

Investi d'une mission de service public, le Parc naturel est au service des citoyens, des associations et des pouvoirs publics et le sera à nouveau en 2020 en continuant de proposer des services et des partenariats de qualité. Devenir un centre de référence, un pôle d'excellence dans ses matières de travail afin d'être aux côtés de ses partenaires est essentiel pour le Parc naturel. L'objectif de l'équipe technique est de renforcer l'ensemble de ses services et leur qualité afin que les citoyens et les pouvoirs publics s'approprient davantage l'outil « Parc naturel », s'en rapprochent et voient dans celui-ci une structure porteuse d'avenir pour le territoire agissant pour le bien commun.

- **DÉVELOPPER, AMPLIFIER ET PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET LE SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES**

Le Pays des Collines jouit incontestablement d'une forte identité singulière ancrée dans un folklore authentique et vivant ; ce qui constitue pour ses citoyens un sentiment fort d'une appartenance commune au territoire. Le Parc naturel améliorera sa communication afin d'amplifier la renommée du Pays des Collines et la valorisation du territoire pour, notamment, contribuer au dynamisme et au développement local. Dans ce cadre, la formation à la manipulation des outils numériques et la gestion du site internet sont essentielles. Le Parc naturel contribuera au développement de l'identité du Pays des Collines, notamment, en mettant en place des projets favorisant l'attractivité du territoire, au travers de la valorisation des paysages, des produits et savoir-faire locaux. En 2020, il est prévu de faire paraître deux éditions du Journal du Parc naturel ainsi qu'un calendrier. La page Facebook et le site internet seront à nouveau alimentés. Un livre inédit sur le Pays des Collines sera coédité par Wapica et le Parc naturel. En outre, le Parc naturel se dotera d'un nouveau stand afin de renforcer sa visibilité.

- **INITIER ET DÉVELOPPER DES PROJETS EXPÉRIMENTAUX ET INNOVANTS AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ**

Les territoires de Parcs naturels sont, par définition, des territoires d'expérimentations et d'innovations et le Parc naturel a déjà démontré l'importance de cette thématique dans plusieurs projets. Ceux-ci visent notamment à tester et mettre en place d'autres modes de gestion de l'espace rural, à initier des études-pilotes, à développer des approches pédagogiques innovantes ou encore à tester des aménagements d'intégration paysagère et de développement de la biodiversité. Le Parc naturel souhaite ainsi être un territoire « pépinière » de bonnes pratiques. Ces projets innovants et porteurs d'avenir pourront alors être développés dans d'autres territoires aux enjeux similaires. Dans le domaine rural, il est essentiel de promouvoir l'innovation rurale pour l'avenir des générations. Le Parc naturel se placera comme une « charnière » entre le monde de la recherche et le monde des praticiens afin de faciliter le transfert de connaissances en milieu rural. De plus, il est fondamental que les agriculteurs soient davantage impliqués dans l'innovation rurale car ils sont encore trop souvent considérés comme des « réceptacles » du savoir. Or, c'est en faisant remonter les observations de terrain que les scientifiques peuvent étudier et apporter des solutions. Le transfert de connaissances, l'innovation et l'expérimentation sont les moteurs clés d'une agriculture et d'un développement rural durables et constituent la pierre angulaire du renforcement de la compétitivité. Les projets innovants et expérimentaux qui seront menés en 2020 sont décrits plus bas. Une note stratégique relative au développement du BRF en Wallonie sera réalisée et adressée aux ministres pouvant être concernés par cette démarche.

- **RECHERCHER DES COLLABORATIONS, NOTAMMENT HORS DE LA WALLONIE**

Le Parc naturel poursuivra ses collaborations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Les collaborations et partenariats sont essentiels afin de partager l'expérience. Le transfert de compétences et le retour sur expérience des différents partenaires d'un projet en accroissent sa valeur et son efficacité. Le succès d'une collaboration s'appuie, entre autre, sur le respect des apports de chacun dans la réalisation des projets et la reconnaissance des différents rôles joués par les partenaires. Le Parc naturel souhaite également davantage de collaborations, de cohésion et d'opérationnalité avec ses communes. Les aspects des partenariats et des collaborations sont décrits plus bas, notamment le micro-projet INTERREG « @ThenHome ».

- **MAINTENIR ET ASSURER LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL**

Avec un personnel stable depuis 2014, l'équipe du Parc naturel se compose de sept personnes (6,8 ETP), toutes en contrat à durée indéterminée. Les profils sont différents et complémentaires : une Bio-Ingénieur, trois Bacheliers en Agronomie, une licenciée en Biologie, un Technicien en environnement et un agent administratif. L'équipe possède presque toutes les compétences nécessaires à la bonne gestion du Parc naturel. En effet, la compétence « communication » manque et chaque agent la gère au mieux qu'il peut. Au-delà des parcours scolaires de chacun, le Parc naturel attache aussi de l'importance aux formations dans ses domaines de compétences. La formation continue du personnel permet d'améliorer les compétences et de faire partager aux autres ses connaissances à des fins d'amélioration de la qualité du travail. Enfin, la formation continue contribue à l'ambition du Parc naturel de devenir un pôle de compétences dans ses domaines de travail.

## **1.2 DYNAMIQUE D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION**

En 2020, le Parc naturel poursuivra un objectif stratégique qui vise à initier, développer et contribuer à la mise en place de projets innovants et expérimentaux ancrés dans le développement durable.

- **DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL**

En 2020, le Parc naturel poursuivra son plan d'action sur le Lérot pour caractériser l'état des populations, en partenariat avec Hainaut Développement dans le cadre du projet INTERREG Tous Eco-Citoyens. Dans le cadre du micro-projet INTERREG @ThenHome, mené en collaboration avec les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut, des Hauts-Pays, de Scarpe-Escaut (Fr) et de l'Avesnois (Fr), les citoyens et les écoles vont pouvoir s'investir dans la pose de nichoirs à chouette chevêche. L'Orée du Pays des Collines est un partenaire méthodologique du projet et collabore avec le Parc naturel. Le Parc naturel souhaite également travailler à la valorisation des sources du Pays des Collines, en collaboration avec les Contrats Rivière. Le sentier Natur'Accessible verra le jour et permettra à un public souffrant d'un handicap intellectuel de découvrir un site N2000. Le Parc naturel répondra à un appel d'offre visant le démarchage des propriétaires d'un site N2000. Il s'agit d'une démarche pilote visant à voir si ce modus operandi de gestion (prise de contact et mise en place des mesures de gestion) peut être reproduit et étendu à toute la Wallonie.

- **DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL**

La démarche globale de gestion durable du sol se poursuivra, notamment sur les fascines. Les agriculteurs continueront à recevoir de nombreux conseils personnalisés. D'autre part, en 2020, le Parc naturel souhaite initier et développer la thématique de l'agriculture sociale auprès des agriculteurs intéressés. Cette démarche, très en vogue en ce moment, pourrait permettre de renforcer le rôle joué par l'agriculture au niveau de la société. L'agriculture est un rouage à part entière du fonctionnement socio-économique et environnemental de notre société et du Pays des Collines. Le Parc naturel sera partenaire d'un nouveau projet innovant sur Ellezelles dont les contours ne sont pas encore définis. Une note stratégique relative au développement du BRF en Wallonie sera réalisée et adressée aux ministres pouvant être concernés par cette démarche.

- **DANS LE DOMAINE DE L'ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC**

Grâce au matériel acquis en 2017, le Parc naturel envisagera la création de vidéos promotionnelles afin de mieux communiquer sur les actions menées. La coédition d'un livre sur le Pays des Collines écrit par des auteurs locaux, dont le Parc naturel, est tout à fait innovant pour la structure. En outre, le Parc naturel se dotera d'un nouveau stand afin de renforcer sa visibilité.

### 1.3 PRINCIPALES COLLABORATIONS

Le Parc naturel poursuivra deux objectifs stratégiques. D'une part, initier, développer et contribuer à la mise en place de partenariats et de collaborations au niveau local (voir les projets) et, d'autre part, au niveau transrégional, transfrontalier et entre Parcs naturels. Les projets INTERREG s'inscrivent dans ce cadre. En effet, collaborer en bon esprit, permet d'augmenter la valeur intrinsèque et l'efficacité des projets menés. Evidemment, les collaborations et partenariats seront aussi fonction des possibilités, opportunités et nécessités. Les partenariats et collaborations apparaissent dans la description des différents projets. Nos principaux partenaires (liste non exhaustive) sont :

#### Membres de l'Assemblée générale :

- Les 5 communes du Parc naturel
- La Province du Hainaut et ses différentes structures
- L'IDETA (Pouvoir Organisateur du Parc naturel)
- L'OREE du Pays des Collines
- L'Association des Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie
- Le Centre Culturel du Pays des Collines
- Les Guides-Nature des Collines
- Le Contrat de Rivière Escaut-Lys
- Le Contrat de Rivière Dendre
- Le Conseil Cynégétique du Pays des Collines
- La Fondation Rurale de Wallonie
- L'Ecomusée du Pays des Collines
- 3 producteurs

#### Autres partenaires :

- Le Service Public de Wallonie (DGO3 et DGO4)
- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie
- L'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité
- Le Centre wallon de Recherches Agronomiques
- Natagora : locale Dendre-Collines
- Natagora : Plecotus – Aves - Raîne
- Les artisans et producteurs du Parc naturel
- Les écoles du Parc naturel
- Accueil Champêtre
- La Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs
- Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays
- Le Parc naturel Régional Scarpe-Escaut et de l'Avesnois
- La Ferme du Harby
- Le Centre Protestant d'Amougies
- ...



Wallonie  
environnement  
SPW



Wallonie  
territoire  
SPW

## 2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB1) : CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE, À LA RESTAURATION, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LA QUALITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES TRAMES VERTE ET BLEUE EN LIAISON AVEC LES SITES NATURELS ET LE PAYSAGE**

### 2.1 TRAME VERTE, TOUS CONCERNÉS !

La trame verte se compose de différents éléments arborés, arbustifs et herbacés qui se développent sur un territoire donné. La connexion entre ces éléments est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique. Les vergers, les haies, les arbres ou alignements d'arbres, les forêts, les friches et d'autres éléments assurent le transfert des gènes au sein d'un territoire. Le Parc naturel poursuivra ses actions d'inventaire et de reconnexion de la trame verte en s'appuyant, notamment, sur la cartographie qui permet de prioriser les actions et sur le travail qui sera effectué par un stagiaire. D'autre part, ce travail de priorisation des actions de plantations s'appuiera également sur l'étude historique des paysages qui a été menée dans le cadre de la Charte Paysagère. Ce travail permettra d'améliorer les connaissances sur la Structure Ecologique Principale (SEP) et de contribuer à mettre à jour l'Atlas Botanique de Wallonie grâce aux inventaires des Guides-Nature des Collines. Il est important que la reconnexion de la trame verte se fasse en collaboration avec les citoyens et les agriculteurs qui doivent être encouragés et accompagnés dans cette démarche. La démarche « Un Arbre pour la Wallonie picarde », issu du Conseil de Développement, vise à mobiliser les forces vives de Wallonie picarde afin de planter, ensemble, 350.000 arbres et arbustes entre 2015 et 2025. Ce projet est porté par les Parcs naturels du Pays des Collines, des Plaines de l'Escaut et l'asbl Wapi 2025. Pour y contribuer, différents leviers, notamment financiers, seront mobilisés. Le premier s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet supracommunal initié par la Province de Hainaut et pour lequel 16 communes de Wallonie picarde ont choisi la 2<sup>e</sup> édition du projet « Un arbre pour la WAPI ». Le Parc naturel a été désigné en 2019 « opérateur » par les communes d'Ellezelles, de Flobecq et de Mont de l'Enclus pour cette 2<sup>e</sup> édition. Réparti sur 2019 et 2020, le projet vise à



accompagner les collectifs, les écoles, les communes en question, les sociétés de logement, les entreprises, les associations et les agriculteurs dans leurs projets de plantations par des conseils et l'organisation de distributions d'arbres. Le second levier consiste à activer la prime de la Région wallonne à la plantation pour tous ceux qui n'entrent pas dans les conditions du projet « Un arbre pour la WAPI » ; comme les particuliers. Un 3<sup>e</sup> levier consiste à organiser des commandes groupées payantes pour les particuliers qui n'entreraient pas dans les conditions de la prime de la Région wallonne. Enfin, le Parc naturel distribuera les perches de saules têtards récupérées lors des chantiers de taille en vue d'une plantation par les citoyens et les agriculteurs (en lien avec le projet @thenHome). En tous les cas, l'objectif est de contribuer au niveau local à l'objectif du Gouvernement wallon de planter 4.000 kilomètres de haies en Wallonie pour la fin de la législature actuelle. D'autre part, le Parc naturel poursuivra sa participation au projet « DIVERSIFRUIT » qui vise à structurer une filière de valorisation des fruits issus des vergers haute-tige wallons. Les douze Parcs naturels y participent en tant que relai local afin de contribuer aux objectifs du projet. Afin de poursuivre la protection du patrimoine fruitier régional, la reproduction de variétés fruitières régionales se poursuivra en 2020. Enfin, parmi les causes de la perte de biodiversité, l'introduction et la prolifération d'espèces exotiques se placent en 3<sup>ème</sup> position. La destruction des habitats et la surexploitation des ressources venant respectivement en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> place. Leur forte capacité à coloniser les milieux leur permet de supplanter très rapidement la faune et la flore indigènes. Le Parc naturel poursuivra ses actions d'éradication en collaboration avec d'autres structures actives dans ce domaine afin d'assurer une cohérence dans les gestions qui seront opérées sur le terrain.



N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO1/OS1/AB1	Trame verte, tous concernés !	A1/P1/OO1/OS1/AB1	Inventaires des éléments végétaux	N. éléments et linéaires inventoriés
		A2/P1/OO1/OS1/AB1	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré fruitier	N. dossiers avec unités/visites/arbres reproduits et vergers/démarches concernés
		A3/P1/OO1/OS1/AB1	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré bocager	N. dossiers avec unités/visites/démarches concernées
		A4/P1/OO1/OS1/AB1	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré singulier et d'alignement	N. éléments remarquables candidats/dossiers avec unités/visites/démarches/perches distribuées
		A6/P1/OO1/OS1/AB1	Lutter contre les espèces invasives végétales terrestres	N. linéaires/de pieds/de m2 gérés/visites, démarches et synergies concernées

## 2.2 TRAME BLEUE, TOUS CONCERNÉS !

La trame bleue se compose de différents éléments aquatiques tels que les mares, ruisseaux, étangs, sources, ... sur un territoire donné. Leur connexion est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique et la complémentarité avec une trame verte de qualité assure un réseau écologique fonctionnel. Véritables « spots » de biodiversité, ces sites sont les lieux de vie de nombreux invertébrés aquatiques, batraciens, odonates et autres qui y trouvent un lieu de vie pour leur reproduction et leur développement. Le Parc naturel poursuivra ses actions qui visent à mieux connaître ce patrimoine aquatique (si présence d'un stagiaire), à améliorer la qualité des eaux mais aussi à reconnecter cette trame bleue en partenariat avec les Contrats de Rivière Dendre et Escaut-Lys. Les actions s'appuieront sur la cartographie qui permet de prioriser les actions à mener et sur un diagnostic réalisé par un étudiant en 2019 sur la commune de Mont de l'Enclus. Ce travail permettra d'améliorer les connaissances sur la Structure Ecologique Principale (SEP). Une attention particulière portera sur la restauration des habitats rivulaires et des zones de sources, notamment dans le cadre de la valorisation des sources d'eau potable grâce à un partenariat avec Hainaut Vigilance Sanitaire, laboratoire provincial. La création ou la restauration de mares est importante en milieu agricole pour les services écosystémiques mais aussi comme service à l'agriculteur au travers de l'abreuvement du bétail. Des moyens budgétaires seront prévus pour la mise en place de ces actions. Le partenariat technique et financier négocié en 2018 avec le Contrat de rivière Escaut-Lys pourrait entrer dans ce cadre. Enfin, la lutte contre le Myriophylle du Brésil se poursuivra en collaboration avec le Contrat de Rivière Dendre.



N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P2/OO1/OS1/AB1	Trame bleue, tous concernés !	A1/P2/OO1/OS1/AB1	Inventaires des éléments aquatiques (eaux courantes, stagnantes, zones de sources, ...)	N. éléments et linéaires inventoriés
		A2/P2/OO1/OS1/AB1	Contribuer au développement et à la restauration d'un réseau fonctionnel de mares	N. mares creusées/restaurées/visites/démarches et synergies concernées
		A3/P2/OO1/OS1/AB1	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des eaux courantes	N. actions chiffrées sur les eaux courantes/démarches et synergies concernées
		A4/P2/OO1/OS1/AB1	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des zones de sources	N. actions chiffrées sur les sources/démarches et synergies concernées
		A5/P2/OO1/OS1/AB1	Contribuer au développement de la biodiversité dans les étangs et les bassins d'orage	N. actions chiffrées sur les sites/démarches et synergies concernées
		A6/P2/OO1/OS1/AB1	Lutter contre les espèces invasives végétales aquatiques	N. linéaires/de pieds/de m2 gérés/visites/démarches et synergies concernées

**2.3 FOCUS SUR NOS SITES NATURELS**

Au sein du territoire, on compte plusieurs sites Natura 2000, Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et deux réserves naturelles, une agréée et l'autre domaniale. Dans le cadre du LiFE BNIP, dit LiFE « intégré », le Parc naturel répondra à un appel d'offre afin de contacter les propriétaires du site « pilote » N2000 identifié il y a plusieurs mois. L'objectif est de leur proposer la mise en place des mesures de restauration du site. En cas d'accord, celles-ci seront financées par le PWDR, mises en place et préfinancées par le propriétaire ou le Parc naturel. En ce qui concerne les SGIB, il n'y a pas d'aides de ce type. Cela repose sur la bonne volonté du propriétaire. Quant aux réserves naturelles, elles sont gérées par un comité, dont le Parc naturel fait partie (réserve naturelle agréée). Le Parc naturel poursuivra le fauchage d'une mégaphorbiaie précise en fonction du plan de gestion établi. Les mégaphorbiaies sont un terme générique désignant des peuplements de plantes herbacées à larges feuilles, généralement de taille supérieure à 1,5 m à maturité, faisant de belles fleurs et colonisant les zones humides telles que les bordures de cours d'eau, les lisières de forêts marécageuses ou encore les prairies humides laissées à l'abandon. Ces peuplements se présentent sous différents faciès selon la nature hydrique et trophique des sols. Parmi les plantes les plus représentatives, citons la Reine des Prés, la Salicaire, l'Angélique, la Valériane officinale, ou encore la Lysimaque vulgaire, ... La gestion mise en place depuis plusieurs années par le Parc naturel ainsi que le suivi floristique de la zone s'effectuera notamment avec le concours du Département d'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) et des Guides-Nature des Collines. Enfin, le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec le PCDN de Frasnes-Lez-Anvaing concernant la réhabilitation d'une zone humide à Ellignies, notamment en prenant en charge certains frais.



N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO2/OS1/AB1	Focus sur nos sites naturels	A2/P1/OO2/OS1/AB1	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des habitats	N. actions chiffrées par sites naturels/démarches et synergies

2.4 AIDONS NOS ESPÈCES

La destruction de certains types d'habitats au cours de ses soixante dernières années a eu, de facto et outre la flore, une répercussion sur les espèces qui s'y développaient telles que les insectes, les batraciens mais également les mammifères. Depuis plusieurs années, le Parc naturel effectue un suivi des populations hivernales et estivales de chauves-souris ; ce qui alimente la base de données sur les Chiroptères en Wallonie au travers du groupe de travail Plecotus de Natagora. Ce travail s'effectuera à nouveau en 2020. D'autre part, le Parc naturel poursuivra sa collaboration dans le cadre du projet INTERREG Tous Eco-Citoyens par la poursuite de la pose des nichoirs à Lérot et le suivi des nichoirs posés en 2019. Ce petit Gliridé (comme le Muscardin) n'est pas aussi rare que ce dernier, mais néanmoins en net déclin dans toute l'Europe. Son habitat-type est constitué de vieux vergers, vieux parcs et jardins. La disparition et la fragmentation de son habitat sont les principales raisons de son déclin. Toujours dans le cadre de ce projet, le Parc naturel réorganisera des points d'écoute pour localiser les chouettes chevêche. Cette action est à mettre en parallèle du micro-projet INTERREG @thenHome qui consiste à placer sur le territoire des cinq Parcs naturels partenaires 250 nichoirs à Chevêche d'Athéna, soit une cinquantaine de nichoirs pour le territoire du Parc naturel. Particularité de ce projet : la pose et le suivi seront organisés de manière collaborative, notamment avec les écoles, les associations et les citoyens du Pays des Collines. L'Orée du Pays des Collines est un partenaire méthodologique essentiel dans ce cadre. Une réflexion sera menée quant à la localisation des plantations de perches récupérées au cours des opérations de taille de saules têtards. En ce qui concerne les batraciens, le Parc naturel poursuivra son travail sur l'amélioration de leurs habitats, notamment par le creusement de mares mais aussi par le suivi des Salamandres terrestres. La collaboration dans le cadre du LIFE Intégré « volet batraciens » reste ouverte. De plus, depuis plusieurs années, des bénévoles s'occupent des ramassages lors des migrations.



Photo : Dominique Duvck

N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO3/OS1/AB1	Aidons nos espèces	A1/P1/OO3/OS1/AB1	Inventaires et recherches d'espèces animales patrimoniales (mammifères, batraciens, oiseaux, ...)	N. actions chiffrées de recherche/suivi/démarches et synergies
		A2/P1/OO3/OS1/AB1	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des espèces patrimoniales	N. actions chiffrées en faveur des espèces/aménagements/démarches et synergies

**2.5 ESPACES PUBLICS ET BIODIVERSITÉ, UN LIEN SE CRÉE**

Depuis plusieurs années, la biodiversité est de plus en plus prise en compte dans les aménagements des espaces publics et encouragée par la Wallonie via divers incitants (Semaine de l'Arbre, BiodiBap, Cimetières Nature, ...). C'est également une démarche que le Parc naturel encourage depuis plusieurs années, notamment au travers de l'accompagnement technique des communes dans les appels à projet régionaux. En 2020, le Parc naturel poursuivra cette démarche en contactant les communes et/ou en répondant à des demandes directes de leur part. On notera également que les projets communaux ellezellois, flobecquois et enclusiens de plantations pourront être financés par le projet « Un arbre pour la WAPI 2.0 » et s'inscriront également dans le cadre de ce projet. Chaque année, le Parc naturel contacte ses communes pour voir si des terrains communaux sont disponibles pour des aménagements de ce type.



N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO4/OS1/AB1	Espaces publics et biodiversité, un lien se crée	A1/P1/OO4/OS1/AB1	Inventaires des espaces publics aménageables	N. contacts pris/sites inventoriés
		A2/P1/OO4/OS1/AB1	Accompagner les pouvoirs publics dans le développement de la biodiversité de proximité	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies

## OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB1): CONTRIBUER À LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

### OBJECT OPÉRATIONNEL (OO1 – OS2 – AB1) : ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS DANS LA VALORISATION DE LA NATURE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

#### 2.6 LA NATURE, UN BIEN COMMUN À DÉCOUVRIR

Le rôle d'un Parc naturel est également de promouvoir l'accès et la découverte du patrimoine naturel au grand public. Bien sûr, il y a la nature extraordinaire avec ses réserves naturelles, mais il y a aussi la nature ordinaire qui doit pouvoir être mise en valeur. Dans ce cadre, le Parc naturel souhaite apporter son expertise auprès des pouvoirs publics et des écoles afin de les aider à faire découvrir cette nature ordinaire. Outre cet aspect, c'est aussi le cadre de vie des habitants que le Parc naturel souhaite améliorer. Ainsi, ce dernier pourrait accompagner ces acteurs dans le cadre d'une réhabilitation des anciens sentiers si, un telle demande devait apparaître en 2020 de leur part. De plus, certains parcs communaux pourraient, moyennant quelques aménagements, être embellis. Des contacts ont été pris avec les communes de Mont de l'Enclus et de Flobecq en 2019 à ce sujet. En fonction de leur retour, des propositions pourraient être faites en 2020. Concernant le projet Natur'Accessible, la réflexion sur les différents types de modules pédagogiques se poursuivra et se finalisera avec leur pose dans la forêt communale de Mont de l'Enclus, bien que le site initialement prévu se situait à Flobecq. Cependant, en étudiant davantage le site, il aurait fallu de gros travaux pour l'aménager, chose que le budget dédié ne permet pas. Le projet a également pris du retard car le site fait également l'objet d'un projet d'Ideta. Il est donc prévu d'avancer de manière concertée avec Ideta en 2020. Pour rappel, ce projet est piloté par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et vise à développer, dans chaque Parc naturel, un sentier de découverte d'un site Natura 2000 par un public souffrant d'un type de handicap, soit moteur, soit intellectuel. En l'occurrence, le choix a été réorienté et se porte désormais uniquement vers un public souffrant d'un déficit intellectuel. Le Parc naturel est accompagné dans cette démarche par Access-I, structure spécialisée en la matière et a le soutien du Département Nature et Forêts de la Région wallonne ainsi que de la commune de Mont de l'Enclus.

N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO1/OS2/AB1	La nature, un bien commun à découvrir	A1/P1/OO1/OS2/AB1	Favoriser la découverte de la nature en contribuant au développement d'une mobilité douce grâce aux sentiers	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies
		A2/P1/OO1/OS2/AB1	Favoriser la découverte de la nature en contribuant à la restauration des parcs communaux	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies
		A3/P1/OO1/OS2/AB1	Favoriser la découverte de la forêt en contribuant au développement de circuits thématiques (Nature Accessible, ...)	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies

### 3. PAYSAGES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB2) : CONNAÎTRE, PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AB2) : DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE AFIN D'ENCOURAGER ET DE FACILITER SA PRÉSERVATION ET SA VALORISATION**

#### 3.1 LA CHARTE PAYSAGÈRE

Élément fondamental de la dynamique d'un Parc naturel, la Charte paysagère fait, dès son approbation par les communes, le Pouvoir Organisateur et le Gouvernement wallon, partie intégrante du Plan de Gestion du Parc naturel. Son élaboration suit les prescriptions d'un Arrêté ministériel et du vademecum de la Fédération des Parcs naturels du Wallonie. Document d'orientation et d'aide à la décision, la Charte Paysagère se compose de trois parties : une analyse contextuelle, des recommandations et un programme d'actions. Elle a pour objectif de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages du Parc naturel au travers d'un programme d'actions à mettre en place, par le Parc naturel et ses partenaires, sur une période de dix ans. La Charte paysagère se construit suivant une méthodologie bien définie, notamment via la mise en place d'un processus participatif mené avec les forces vives du territoire et les citoyens. Elle s'adresse surtout aux décideurs publics et aux structures remettant des avis sur des projets pouvant impacter le paysage. Le Comité de Pilotage, mis en place en 2018, est l'organe qui suit l'élaboration, remet des avis et encadre le bureau d'étude DR(EA)<sup>2</sup>M dans sa mission de réalisation d'une partie du travail depuis 2019, une autre partie étant à charge du Parc naturel. La mission du bureau d'étude se termine en septembre-octobre 2020. En 2020, les parties analyse contextuelle et recommandations seront finalisées. Ensuite viendra l'élaboration du programme d'actions. En vue de son approbation, un Rapport sur les Incidences Environnementales devra également être rédigé. Les actions menées en 2019 dans le cadre de la participation citoyenne seront poursuivies. Ce volet est repris en p 25. La Maison de l'Urbanisme du Hainaut apporte, quant à elle ses compétences, pour l'animation du Comité de Pilotage lors des réunions.

N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO1/OS1/AB2	La Charte Paysagère	A1/P1/OO1/OS1/AB2	Mise en place de l'analyse contextuelle	Réalisation de l'action
		A2/P1/OO1/OS1/AB2	Proposition de recommandations	N. recommandations
		A3/P1/OO1/OS1/AB2	Réalisation du programme d'action	Réalisation de l'action

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB2) : CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE****OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS2 – AB2) : FAVORISER DES PROJETS INTÉGRÉS QUI ALLIENT ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, RESPECT DU BÂTI TRADITIONNEL, DU PAYSAGE ET DES RESSOURCES NATURELLES****3.2 ENSEMBLE POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE HARMONIEUX**

L'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2017 du Code du Développement Territorial (CoDT) a modifié de manière conséquente les missions des Parcs naturels en ce qui concerne l'aménagement du territoire. En effet, l'obligation de rendre des avis par les Parcs naturels sur les permis d'urbanisme a été abrogée. Cependant, l'obligation pour les communes de demander l'avis du Parc naturel est maintenue pour tout projet ayant un impact environnemental ou paysager significatif ; ce qui est le cas pour les permis uniques et d'environnement. Les communes sont toujours, néanmoins, libres de solliciter l'avis du Parc naturel et de décider de toutes formes supplémentaires de consultation. Sur les cinq communes du Parc naturel, deux ont décidé de continuer à solliciter notre avis sur tous les projets d'urbanisme. Ceci est positif car nombreux sont les défis à relever concernant l'urbanisme dans un territoire de Parc naturel : adaptation à la vie contemporaine des anciens bâtiments dans le respect du cadre rural et de l'évolution de la réglementation en matière d'énergie, intégration paysagère des bâtiments agricoles, ... D'autre part, en 2020, le Parc naturel poursuivra l'encadrement des auteurs de projets, publics ou privés, avant l'introduction de leurs projets, s'ils souhaitent un tel accompagnement. Enfin, le Parc naturel participera aux séances de formations et d'informations organisées par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie concernant les outils réglementaires.

N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO1/OS2/AB2	Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux	A1/P1/OO1/OS2/AB2	Analyser les demandes de permis d'urbanisme, uniques et d'environnement et remettre des avis circonstanciés	N. demandes de permis traitées/réunions d'information
		A2/P1/OO1/OS2/AB2	Renseigner les auteurs de projets publics et privés et les demandeurs avant l'introduction des projets	N. rencontres/réunions
		A3/P1/OO1/OS2/AB2	Suivre la mise en place d'outils réglementaires et d'orientation	N. réunions/synergies

## 4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RURAL

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU MONDE RURAL ET LE RÔLE SOCIAL DE L'AGRICULTURE POUR CONTRIBUER À UNE RURALITÉ VIVANTE ET INCLUSIVE**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AB3) : FAVORISER L'INTÉGRATION CITOYENNE DANS LE PAYSAGE RURAL**

### 4.1 MON VOISIN, L'AGRICULTEUR

Le territoire du Parc naturel du Pays des Collines suscite l'engouement des promoteurs immobiliers et des citoyens qui recherchent la quiétude de ses paysages et la qualité de son cadre de vie. C'est également un territoire rural qui compte de nombreux agriculteurs en activité. Cette réalité rurale doit être connue, reconnue et promue afin de faciliter les relations entre habitants voire nouveaux habitants et le monde agricole. Cette approche est essentielle afin d'encourager le dialogue entre les personnes et faire connaître les richesses locales. Dans ce cadre, plusieurs pistes seront suivies en collaboration avec les exploitations agricoles : susciter et favoriser la mise en place des journées de portes-ouvertes, organiser des visites en ferme, mais également favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé, encourager le développement de fermes dites « d'accueil social » ou de « ressourcement ». En effet, la réinsertion de jeunes en décrochage scolaire ou placés par le juge, les stages à la ferme, l'hypothérapie, ... sont autant d'objectifs que peuvent rencontrer ce type de fermes. L'agriculture au-delà d'être nourricière a toujours été et reste un élément social essentiel de nos campagnes. La dimension humaine est un élément fondamental du travail du Parc naturel. En 2020, le Parc naturel soutiendra les portes ouvertes dans les fermes, en diffusant les informations et en tenant un ou plusieurs stands dans les exploitations agricoles. Nous participerons également aux différents groupes de travail et aux journées de visites/formations organisées par les différents partenaires liés à l'agriculture sociale (ACW, PWDR, GAL, ASBL...). Le Parc naturel contribuera ainsi à la dynamique wallonne dans ce domaine. Il jouera un rôle de charnière entre ces partenaires et les agriculteurs afin de favoriser le développement d'une agriculture sociale et/ou de ressourcement. Des actions concrètes seront mises en place dès la deuxième moitié de l'année.



N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO1/OS1/AB3	Mon voisin, l'agriculteur	A1/P1/OO1/OS1/AB3	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et les habitants	N. événements et fréquentation/promotion
		A2/P1/OO1/OS1/AB3	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé en contribuant au développement des fermes de ressourcement à finalité sociale	N. événements et fréquentation/réunions/visites/synergies

**4.2 COLLINARIA, LE FESTIVAL GOURMAND**

Région rurale et gastronomique, le Parc naturel du Pays des Collines souhaite naturellement intégrer les différents acteurs de ce secteur pour répondre à la demande croissante du « bien manger dans un environnement préservé ». La culture du bon-goût n'est plus à démontrer au Pays des Collines et est source de revenus pour les membres du secteur HORECA ainsi que pour les producteurs, artisans et agriculteurs diversifiés. Au travers du projet « Collinaria, Le Festival Gourmand », le Parc naturel, en collaboration avec les différents partenaires, a l'ambition de réunir les producteurs, les restaurateurs, les artisans, les hébergements, les commerçants et les étudiants autour d'un projet où chacun y trouve une place et un rôle. Développer des synergies avec les acteurs locaux, améliorer la connaissance des produits locaux, valoriser les savoir-faire des restaurateurs, tisser des liens entre jeunes et professionnels, s'inscrire dans une démarche de développement durable, mettre en lumière le tourisme local, ... sont une partie des valeurs fortes que véhicule Collinaria, Le Festival Gourmand. Après cinq éditions et compte-tenu que l'organisation du festival Collinaria a pris beaucoup d'ampleur, les organisateurs ont souhaité proposer une édition dite « biennale », afin de pouvoir continuer à proposer un événement de qualité. Cela permettra de préparer au mieux les activités et le programme d'actions 2020-2021. Car Collinaria, c'est aussi des actions en dehors du jour même du festival. La dimension scolaire implique donc de se caler sur une année scolaire. En 2020, la 6<sup>ème</sup> édition de Collinaria sera donc en préparation avec les différents partenaires afin de répondre aux aspirations de chacun. D'autre part, 2020 marquera le début de la réflexion sur la mise en place d'un autre projet ou démarche qui sera proposé lors de l'année inter-Collinaria. A ce stade rien n'est encore défini pour 2020.



N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO2/OS1/AB3	Collinaria, Le Festival Gourmand	A2/P1/OO2/OS1/AB3	Développer des synergies avec des acteurs locaux (hébergements, acteurs touristiques et culturels,...)	N. synergies/acteurs concernés
		A3/P1/OO2/OS1/AB3	Développer des synergies avec le milieu scolaire	N. synergies/étudiants concernés
		A4/P1/OO2/OS1/AB3	Développer des synergies avec les producteurs pour favoriser la connaissance des produits locaux	N. synergies/producteurs concernés
		A5/P1/OO2/OS1/AB3	Développer des synergies avec les restaurateurs et parrains pour valoriser les savoir-faire culinaires	N. synergies/restaurateurs/parrains concernés

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE RURALE ET LA VIABILITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS2 – AB3) : FAVORISER, DÉVELOPPER ET FÉDÉRER LES ACTIVITÉS DE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES**

**4.3 PRODUISONS ET CONSOMMONS LOCAL**

Le nombre d'agriculteurs diminue chaque année en Wallonie, en Belgique et de manière plus générale, en Europe. Si nous voulons préserver une alimentation de qualité pour les générations futures, il est primordial de favoriser et de soutenir la viabilité des exploitations agricoles. Cela est possible en agissant localement, à notre échelle. La diversification agricole est l'une de source qui permet d'améliorer les revenus sur une ferme. Engagé dans une démarche d'accompagnement des producteurs locaux depuis plusieurs années, le Parc naturel souhaite continuer à encourager, développer et fédérer les initiatives qui vont dans ce sens. Celles-ci répondent à une demande des producteurs d'être soutenus, formés et valorisés et aussi des consommateurs qui veulent une garantie de qualité des produits achetés et qui souhaitent soutenir une économie locale source d'emplois pour leur région. Accompagner les porteurs de projets, soutenir l'économie circulaire, promouvoir les nouvelles initiatives, innover vers de nouvelles filières, développer des projets, organiser des visites de terrain et des journées de formation, communiquer pour les producteurs, s'intégrer dans des démarches à plus large échelle (Wallonie Picarde, Wallonie, interreg, ...) sont le travail quotidien de la mission Développement Economique et Rural – Diversification Agricole du Parc naturel du Pays des Collines. En 2020, le Parc naturel continuera à organiser et à soutenir le développement des marchés fermiers avec ses partenaires, à fréquenter ou à organiser des événements locaux (conférences, forums, marchés,...) en lien direct avec les circuits-courts, l'économie circulaire et la durabilité dans nos modes de consommation, à soutenir le développement de La Chouette Laine en promotionnant ses activités, à organiser des visites de terrains, à relayer les formations organisées par des partenaires, à organiser des moments de conférences et de formation, à s'intégrer aux groupes de travail régionaux, à éditer des publications promotionnelles des producteurs et initiatives locales, à alimenter les réseaux sociaux et à relayer aux médias - via des communiqués de presse – les informations liés aux thématiques évoquées ci-dessus... Enfin, le Parc naturel poursuivra sa participation au projet FOOD WAPI qui vise à identifier et structurer la filière circuit-court en Wallonie picarde.



N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO1/OS2/AB3	Produisons et consommons local	A1/P1/OO1/OS2/AB3	Favoriser et soutenir la (co) organisation d'événements de promotion des produits locaux	N. événements et fréquentation/promotion
		A2/P1/OO1/OS2/AB3	Accompagner, favoriser et développer la dynamique économique des circuits-courts	N. synergies et démarches avec résultats/promotion
		A3/P1/OO1/OS2/AB3	Contribuer à la formation des producteurs et des artisans	N. formations/visites/fréquentation

**4.4 PLUS D'AUTONOMIE POUR NOS FERMES**

Produire de manière plus intégrée, économe et autonome est un enjeu clé de la viabilité des exploitations agricoles, notamment en polyculture-élevage où l'autonomie en protéines devrait davantage être recherchée. Produire ses propres protéines sur le parcellaire permet, d'une part, de mieux contrôler ses coûts de production mais aussi d'agir sur l'environnement. En effet, le maïs n'étant pas assez riche en protéines, les agriculteurs achètent d'énormes quantités de soja en provenance d'Amérique du sud. Outre l'aberration environnementale de ce système, cela représente des coûts non négligeables pour l'agriculteur. Il apparaît, dès lors, indispensable de réfléchir à d'autres systèmes fourragers environnementalement plus sains et économiquement viables pour les exploitations afin de revenir à un modèle d'autonomie protéique local, durable et rentable. Il est essentiel d'accompagner les exploitations agricoles vers plus de stabilité et de résilience. En 2020, le Groupe de travail Herbe et Autonomie Fourragère piloté par le Parc naturel du Pays des Collines, des Plaines de l'Escaut et Scarpe-Escaut (Fr), poursuivra ses travaux et activités auprès des agriculteurs afin de les accompagner vers plus d'autonomie fourragère. Ce système de production permet de produire ses propres besoins en matière de protéines et d'énergie pour s'affranchir du système classique maïs-soja. Cela est possible en cultivant un fourrage qui allie graminées et légumineuses. Les travaux du GT s'effectuent en tenant compte des changements climatiques et de leurs effets sur la croissance des fourrages. Outre les réunions, visites et autres séances d'étude organisées par le GT, ce dernier, en collaboration avec la FUGEA réfléchit à l'organisation du 3<sup>ème</sup> Forum de l'Autonomie Fourragère qui rassemblerait, comme les éditions précédentes, différents intervenants techniques spécialisés dans la thématique. Les activités du GT permettent de promouvoir des systèmes alternatifs de production, de raisonner les apports de fertilisants, d'organiser des visites techniques, de faciliter les échanges d'expériences entre les agriculteurs (constitution d'un réseau), de redonner une valeur économique à l'herbe (en plus des aspects environnementaux et sociétaux) et de favoriser les conseils techniques personnalisés pour les éleveurs, ...



N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO2/OS2/AB3	Plus d'autonomie pour nos fermes !	A1/P1/OO2/OS2/AB3	Co-organiser des événements de promotion, d'étude et de rencontres entre agriculteurs sur l'autonomie fourragère	N. événements/visites/fréquentation
		A2/P1/OO2/OS2/AB3	Participer à des événements de promotion et d'étude sur l'autonomie (fourragère,...)	N. événements/visites
		A3/P1/OO2/OS2/AB3	Conseiller et accompagner les agriculteurs sur la production herbagère et autres thématiques visant davantage d'autonomie	N. agriculteurs conseillés/accompagnés /outils

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS3 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE QUI CONTRIBUE À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA MISE EN PLACE D'AUTRES MODES DE GESTION DE L'ESPACE RURAL**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS3 – AB3) : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE INNOVANTE POUR PRÉSERVER LE SOL ET SA BIODIVERSITÉ, LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES INONDATIONS**

#### **4.5 DES SOLS ET DES EAUX PROTÉGÉS**

Depuis plusieurs années, le Parc naturel a développé des compétences dans la thématique de la gestion durable des sols. L'objectif est de former, d'informer et d'accompagner les agriculteurs vers une meilleure gestion de leurs sols et une prévention ou diminution des risques en aval. Le taux d'humus des sols cultivés a chuté de 16% en plus de 40 ans ! Les derniers chiffres démontrent que l'offre actuelle en matières organiques valorisables en agriculture n'est pas suffisante que pour, ne fut-ce que maintenir les taux actuels, déjà trop bas. L'utilisation des matières organiques est fondamentale au bon fonctionnement du système sol. Elles assurent la stabilité de la structure, favorisent l'infiltration et la rétention d'eau, dynamisent l'activité biologique, limitent l'érosion des sols. Leur valorisation et leur bonne utilisation sont un enjeu bien plus large que le seul aspect agricole. Il s'agit d'un enjeu de société au sens large notamment par le stockage de carbone dans les sols ; ce qui contribue à limiter le réchauffement climatique. En lien avec un des objectifs de la Déclaration de Politique Régionale (plantation de 4000 km de haies et/ou un million d'arbres), le Parc naturel rédigera une note stratégique à l'attention des différents ministres pouvant être intéressés et concernés par la valorisation des tailles de ces futures haies sous forme de BRF. L'objectif vise au développement de l'usage du BRF en Wallonie sous l'angle socio-économique et environnemental. D'une part, il convient d'étudier des pistes pour trouver d'autres matières organiques valorisables (BRF, composts, ...) et d'autre part, il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs dans une meilleure gestion des matières organiques (fumiers, lisiers, engrais verts, compostage, ...). En 2020, le Parc naturel poursuivra l'accompagnement des agriculteurs au travers de l'organisation de conférences à thème, conseils, expertise agronomique, discussions, conseils sur le travail du sol, réalisations d'analyses de sols, proposition de moyens efficaces et simples de lutte contre l'érosion, ...). Le Parc naturel mettra, à nouveau, en relation les agriculteurs, les pouvoirs publics et d'autres structures spécialisées (GISER, Protect'eau, Natagriwal, les Contrats Rivières, ...) afin de résoudre des problèmes grâce à la mise en place d'aménagements concrets sur le terrain afin de protéger les sols et les eaux (inter-buttes en pommes de terre, fascines, pompes à museau, conseils pour le choix d'un système de traitement des effluents phytopharmaceutiques, ...). D'autre part, le Parc naturel continuera à distribuer aux agriculteurs le Kit Sol (Prosensols). Le reste du matériel pédagogique « Prosensols » destiné au grand public (dossiers pédagogiques, valisettes, exposition) sera encore utilisé et distribué. Ce volet est désormais repris dans la partie Accueil, Education et Information du public.



N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO1/OS3/AB3	Des sols et des eaux protégés	A1/P1/OO1/OS3/AB3	Organiser la formation, l'information et la sensibilisation des agriculteurs sur les outils et techniques permettant une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. visites/formations/conférences et fréquentation
		A2/P1/OO1/OS3/AB3	Participer à des événements de promotion et d'étude sur la gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. événements/visites
		A3/P1/OO1/OS3/AB3	Conseiller et accompagner les agriculteurs pour une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. agriculteurs conseillés/accompagnés/outils



## 5. INNOVATION ET EXPERIMENTATION

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AT1) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX ANCRÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL**

Cette partie est développée en p 5.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO3 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL**

Cette partie est développée en p 5.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO4 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION**

Cette partie est développée en p 5.

## 6. PARTENARIAT ET COLLABORATION

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU LOCAL**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS1 – AT2) : MAINTENIR ET RENFORCER LES PARTENARIATS EXISTANTS ET RECHERCHER ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS**

Cette partie est développée en p 6 et apparaît dans la description des différents projets.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO2 – OS1 – AT2) : METTRE EN VALEUR ET SOUTENIR LE TRAVAIL DES ASSOCIATIONS**

Cette partie est développée en p 6 et apparaît dans la description des différents projets.

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU TRANSRÉGIONAL, TRANSFRONTALIER ET ENTRE PARCS NATURELS**

Cette partie est développée en p 6 et apparaît dans la description des différents projets.

## 7. ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AT3) : FAVORISER, CONTRIBUER ET ORGANISER LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC**

**OBJECTIF OPERATIONNEL (OO1 – OS1 – AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA NATURE PAR LA SENSIBILISATION**

### 7.1 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

Informier et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître notre environnement et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. En 2020, le Parc naturel proposera, à nouveau, différentes séances de formations et d'information, comme par exemple, les ateliers de fabrication de produits ménagers et de cosmétiques écologiques. Le Parc naturel organisera la Nuit des Chauves-souris ainsi que des démonstrations de taille d'arbres fruitiers, en collaboration avec Diversifruit. Diverses expositions sont également prévues. D'autre part, le Parc naturel prendra part à des manifestations, activités, et autres festivités en fonction des demandes et des disponibilités. Enfin, le Parc naturel pourrait également participer au développement d'outils de sensibilisation à l'environnement non encore définis à ce jour (participer à la création d'une exposition nature, d'un livre sur l'environnement, ...). Outre le développement d'outils, le Parc naturel continuera la diffusion des outils pédagogiques « Prosensols » : dossiers pédagogiques « érosion », « matière organique » et « sol », les valisettes d'expériences sur le sol, et l'exposition « A la découverte du Sol ».



N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO1/OS1/AT3	Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel	A1/P1/OO1/OS1/AT3	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences au développement et à la préservation de l'environnement	N. événements/séances/conférences et fréquentation
		A2/P1/OO1/OS1/AT3	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec la préservation de l'environnement	N. événements/séances/conférences et fréquentation
		A3/P1/OO1/OS1/AT3	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance et la préservation du patrimoine naturel	N. outils (co)développés/diffusés

**7.2 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LES PAYSAGES**

Informé et sensibilisé le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la qualité des paysages et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. Bien qu'il ne soit pas exclu d'informer sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire proprement dit, la sensibilisation à la préservation des paysages se caractérisera par une poursuite des activités menées en 2019 dans le cadre de la participation citoyenne à l'élaboration de la Charte Paysagère. Le Parc naturel organisera des balades et/ou ateliers sur le thème du paysage et poursuivra la promotion et l'animation de la cartographie participative. Celle-ci, créée en 2019, est un outil permettant à tout un chacun de pointer des éléments du paysage jugés d'intérêt ou, au contraire, problématiques. Ces différents temps de consultation ou d'animation permettront aux citoyens de poursuivre leur implication dans la préservation des paysages. Le Parc naturel est accompagné par la Fondation Rurale de Wallonie sur ces aspects participatifs. Différents moyens de communication seront utilisés afin de s'assurer de la bonne information des citoyens quant à l'organisation des différents moments participatifs (Journal du Parc naturel, Facebook, site internet, bulletins communaux, ...) ou organisation d'autres activités favorisant la participation citoyenne. En cas d'organisation d'un voyage d'étude par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie, le Parc naturel pourrait y prendre part. Enfin, bien qu'ils ne soient pas connus d'avance, le Parc naturel pourrait développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages.

N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO2/OS1/AT3	Connaître pour mieux protéger les paysages	A1/P1/OO2/OS1/AT3	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/conférences et fréquentation
		A2/P1/OO2/OS1/AT3	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/conférences et fréquentation
		A3/P1/OO2/OS1/AT3	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages	N. outils (co)développés/diffusés

**7.3 CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER LA RURALITÉ**

Informier et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la ruralité et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. La sensibilisation qui sera effectuée dans cette section sera à destination du grand public. Celle liée aux agriculteurs est reprise dans la partie « Développement économique et Rural ». Concrètement, le Parc naturel envisage de réaliser l'une ou l'autre séance de formations, d'informations ou une conférence sur la ruralité, qui pourrait, par exemple, prendre la forme d'un forum sur l'alimentation durable, d'une projection d'un film suivi d'un débat, ou tout autre activité de ce type. La sensibilisation à l'alimentation saine et au lien entre alimentation et agriculture seront mis en avant à travers les animations des marchés fermiers. Le Parc naturel prendra également part, dans la mesure du possible, à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité, comme le Forum des Simplicités, la Foire Paysanne ou la Foire Villageoise. Il n'est pas non plus exclu de développer ou de participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité.

N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO3/OS1/AT3	Connaître pour mieux protéger la ruralité	A1/P1/OO3/OS1/AT3	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/conférences et fréquentation
		A2/P1/OO3/OS1/AT3	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/conférences et fréquentation
		A3/P1/OO3/OS1/AT3	Développer ou participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité	N. outils (co)développés/diffusés

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AT3) : CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (OO1 – OS2 – AT3) : OPTIMALISER, AMÉLIORER ET RENFORCER LA COMMUNICATION NOTAMMENT EN UTILISANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**7.4 COMMUNIQUER POUR MIEUX SENSIBILISER**

Au travers de sa communication, le Parc naturel vise à faire connaître ses différentes actions au service des pouvoirs publics et des citoyens. Outre cet aspect, il recherche surtout à renforcer le sentiment d'appartenance commune des habitants à leur territoire ; le Pays des Collines. En effet, territoire rural imprégné de caractère et d'authenticité, le Pays des Collines jouit d'une identité ancrée dans l'associatif, le folklore et les mentalités. En Wallonie picarde, rares sont les endroits possédant une identité propre partagée par les communes, ressentie par les habitants et vécue dans son folklore. D'ailleurs, le Parc naturel sera coéditeur d'un livre sur le Pays des Collines dans le cadre de son partenariat avec Wapica, la maison d'éditions de Wallonie picarde. La particularité de ce livre réside dans le fait qu'il aura été écrit par des auteurs locaux passionnés de leur région collinarde ! Plusieurs moments de découverte et d'inauguration du livre seront prévus en 2020. Afin d'affirmer la singularité et la place occupée par le Parc naturel du Pays des Collines en Wallonie picarde, il est essentiel d'activer différents leviers de communication. Dans ce cadre, la communication traditionnelle (journaux, journaux du Parc naturel, calendriers, bulletins communaux, médias locaux, ...) et via les réseaux sociaux et les outils numériques seront des moyens indispensables (page Facebook, site internet, spots vidéos). En outre, le Parc naturel se dotera d'un nouveau stand pour améliorer sa visibilité. On notera toutefois qu'il n'y a pas de chargé de communication au Parc naturel. Il appartient donc à chaque agent d'endosser ce rôle et de veiller au mieux à la cohérence des informations au regard des autres chargés de mission.

N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO1/OS2/AT3	Communiquer pour mieux sensibiliser	A1/P1/OO1/OS2/AT3	Utiliser une communication traditionnelle	N. types et quantités de canaux d'information
		A2/P1/OO1/OS2/AT3	Communiquer par les réseaux sociaux et les outils numériques	N. types et quantités de canaux d'information

**7.5 EDUQUONS LES ENFANTS ET LES ENSEIGNANTS PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE**

Actif dans le domaine de l'Education au Territoire depuis de nombreuses années, le Parc naturel poursuivra sa dynamique dont l'objectif est la sensibilisation des enfants par l'émerveillement, la découverte et la connaissance. Pour donner l'envie de protéger, il faut aimer et connaître. Le but est l'épanouissement de l'enfant par la nature et faire de lui un citoyen responsable conscient des enjeux de développement durable. Au point de vue pédagogique, l'objectif est d'utiliser au maximum les méthodes dites « actives ». Les enfants découvrent par eux-mêmes, les messages découlent de leurs propres déductions et sont donc mieux intégrés. Travailler avec les écoles est le meilleur moyen de toucher un maximum d'enfants et pas uniquement ceux dont les parents sensibilisés les inscrivent aux activités du Parc naturel. Le Parc naturel proposera toujours les « Chouettes animations » et poursuivra son travail d'accompagnement des écoles dans le développement et le suivi de projets à caractères pédagogique et environnemental. Le but est de proposer aux enseignants des activités correspondant à leur demande mais également de les inciter à aller plus loin dans l'intégration de la nature à l'école. Membre du collectif « Tous Dehors », le Parc naturel continuera le projet « Ecole du Dehors » vu le succès des années précédentes. Le principe est de sortir de façon régulière avec la classe pour vivre des moments dehors, découvrir et recréer un lien avec la nature mais aussi de se servir de la richesse qui nous entoure pour construire d'autres apprentissages (langage, psychomotricité, mathématique, ...). En fonction de ses possibilités, le Parc naturel répondra aux éventuelles demandes de structures partenaires. Le développement de jeux éducatif n'est pas une priorité mais pourrait s'envisager en cas de besoin spécifique. Quant aux d'expositions, elles se feront en fonction des expositions installées à la Maison du Pays des Collines dans le cadre des Mercredis, c'est Dehors !



N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P1/OO1/OS3/AT3	Eduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire	A1/P1/OO1/OS3/AT3	Réaliser les "Chouettes animations"	N. animations et fréquentation
		A2/P1/OO1/OS3/AT3	Accompagner les écoles dans le développement et le suivi de projets	N. projets/activités accompagnés et fréquentation
		A4/P1/OO1/OS3/AT3	Contribuer au développement de l'Ecole du Dehors	N. activités/sorties/réunions et fréquentation
		A5/P1/OO1/OS3/AT3	Répondre aux demandes de structures partenaires	N. demandes et fréquentation
		A6/P1/OO1/OS3/AT3	Développer et concevoir des jeux éducatifs	N. jeux (co)développés/diffusés
		A7/P1/OO1/OS3/AT3	Organiser la visite guidée d'exposition pour les écoles	N. visites guidées et fréquentation



## 7.6 DÉVELOPPONS LES ACTIVITÉS PENDANT LES TEMPS LIBRES

Outre les activités pédagogiques réalisées pendant la période scolaire, le Parc naturel développe également ce type d'activités en dehors du temps scolaire afin de couvrir toute l'année civile. Divers stages sont organisés durant certaines vacances scolaires (Pâques, été) ; ce qui permet de toucher un public plus large tout en répondant au besoin des parents. Les stages couvrent trois classes d'âges : les 6-8 ans, les 8-12 ans et les 13-16 ans et sont à des prix abordables pour la plupart des budgets familiaux. Les stages sont organisés à la Maison du Pays des Collines mais également en d'autres lieux du Parc naturel. Enfin, le Parc naturel intervient également, en fonction de ses disponibilités, comme prestataire dans différents stages organisés par d'autres structures (Centre Protestant d'Amougies, Adeps, ...).

N° du projet	Nom du projet	N° des actions	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
P2/OO1/OS3/AT3	Développons des activités pendant les temps libres	A1/P2/OO1/OS3/AT3	(Co) organiser des stages	N. stages (co) organisés et fréquentation
		A2/P2/OO1/OS3/AT3	Intervenir dans des stages organisés par d'autres structures	N. interventions et fréquentation

